



BIOGAZ/ALLÉE®

Le cluster de la méthanisation

CHARTE GRAPHIQUE

Association Biogaz Vallée®

2 rue Gustave Eiffel | 10430 Rosières-près-Troyes | France

www.biogazvallee.com

SOMMAIRE

IDENTITÉ

p.03 - Logotype

p.04 - Couleurs

p.06 - Typographies

RÈGLES D'USAGES

p.08 - Proportions du logotype

p.09 - Usage du logotype sur fond coloré

p.10 - Usages typographiques

PRINCIPE GRAPHIQUE GÉNÉRAL

p.11 - Fonds colorés

p.12 - Filigranes

p.13 - Exemples d'exécution

LE LOGOTYPE

Traitant de la méthanisation et des énergies renouvelables, la Biogaz Vallée® doit refléter une image rassurante.

Cette idée se retranscrit tant dans le symbole que dans la couleur du logotype. La couleur choisie est un juste milieu entre le bleu et le vert, afin d'obtenir un bleu «chaud», apaisant mais dynamique.

Le symbole représente un pissenlit, qui, à l'aide de ses aigrettes, traduit l'idée de pôle de compétitivité. Véhiculant une image légère et rassurante, le pissenlit est une plante robuste, résistant à des environnements différents.

La typographie Nevis exprime la rigueur, l'organisation et la crédibilité. Son épaisseur permet de valoriser le mot «Biogaz», afin d'accroître la compréhension du logotype.

La typographie Y2K Neophyte sert à donner de la légèreté et à casser le rythme. La baseline, quant à elle, est écrite avec une typographie dans l'air du temps et très lisible, la Titillium.

L'assemblage de ces typographies correspond à l'ambiance générale du logotype : légèreté, sérieux et modernité.



- 1 - NEVIS
- 2 - Y2K NEOPHYTE
- 3 - TITILLIUM

LES COULEURS

Lors de l'impression du logotype Biogaz Vallée® en quadrichromie, veiller au respect des références couleurs.

BLEU

Quadrichromie

C : 80 M : 20 J : 30 N : 0

Écran

R : 0 V : 156 B : 173



GRIS

Quadrichromie

C : 80 M : 20 J : 30 N : 0

Écran

R : 0 V : 156 B : 173



NOIR

Quadrichromie

C : 30 M : 30 J : 30 N : 100

Écran

R : 0 V : 0 B : 0



Le logotype est utilisable en blanc sur fond de couleur.
Les couleurs de fond doivent cependant correspondre aux couleurs de la charte graphique.



LES TYPOGRAPHIES

• LOGOTYPE

Le logotype Biogaz Vallée® est composé des trois typographies suivantes.

aA

BIOGAZ

NEVIS

Nevis Bold

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

1234567890

Q A

VALLÉE

Y2K NEOPHITE

Y2K Neophyte regular

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

1234567890

aA

baseline

TITILLIUM

Titillium Text 25L 250wt

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

1234567890

• ÉDITION

La typographie utilisée dans l'édition est principalement la Titillium.
Simple et lisible, elle est facilement utilisable pour les textes courants.
Pour les titres, elle est plus épaisse et en lettres capitales.

Les titres peuvent être écrit de la même couleur que le bleu du logotype :
Bleu : C80 M20 J30 NO

Les textes sur fond blanc sont noir ou gris foncé :
Gris : C60 M50 J50 N20

TITRE

TITILLIUM

Titillium Text 25L 999wt

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

1234567890

SOUS-TITRE

TITILLIUM

Titillium Text 25L 800wt

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

1234567890

Texte

TITILLIUM

Titillium Text 25L 250wt

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

1234567890

• WEB

Pour le Web, la police utilisée pour le texte est l'Arial.

LES PROPORTIONS

- Pour un format d'édition classique, le logotype doit être placé à un tiers de sa hauteur au minimum par rapport au bord de la page.

$$Y = \frac{X}{3}$$



- Les mêmes règles sont appliquées aux petits formats. Cependant, la largeur du logotype ne doit pas mesurer en dessous de 35 mm (avec la baseline) et en dessous de 20 mm (sans la baseline).



USAGE DU LOGOTYPE

Lorsque le logotype est placé sur un fond coloré, veiller à ce que sa lisibilité ne soit pas réduite.
Préférer les fonds unis.

Usages corrects :



Usages interdits :



RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

Dans un texte courant, le nom Biogaz Vallée doit toujours être accompagné du signe « ® » sans espace entre celui-ci et le mot « Vallée ».

Usages corrects :

Biogaz Vallée®
BIOGAZ VALLÉE®

Usages interdits :

~~**Biogaz Vallée ®**~~
~~**biogaz vallée**~~
~~**BIOGAZ VALLEE**~~

- Le « ® » ne doit pas être trop éloigné de « Vallée » afin de bien associer le signe à la Biogaz Vallée à l'intérieur d'un texte courant.
- Il est interdit d'écrire le nom complet en lettres bas de casse.
- Il est obligatoire de placer l'accent sur le mot en lettre majuscule.

LES FONDS COLORÉS

Pour la papeterie ou l'édition, il est possible d'utiliser les couleurs de fond suivantes.

Fonds unis :



Bleu clair : C 70 M 10 J 20 N 0 / R 54 V 175 B 197

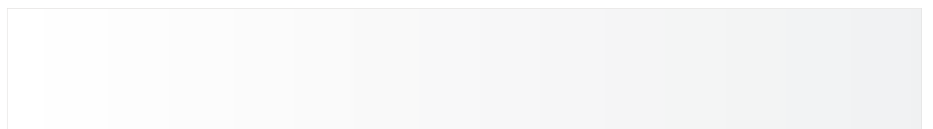


Bleu foncé : C 80 M 20 J 30 N 30 / R 0 V 119 B 132

Fonds dégradés :



Dégradé du bleu clair au bleu foncé

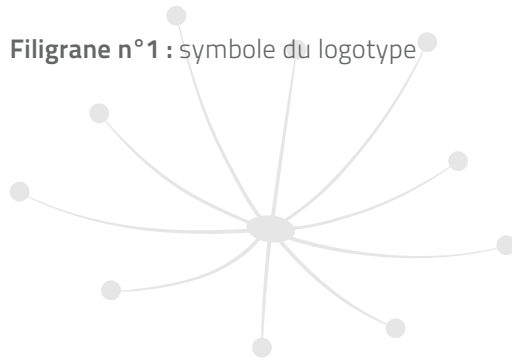


Dégradé du blanc au noir (opacité 5 à 10 %)

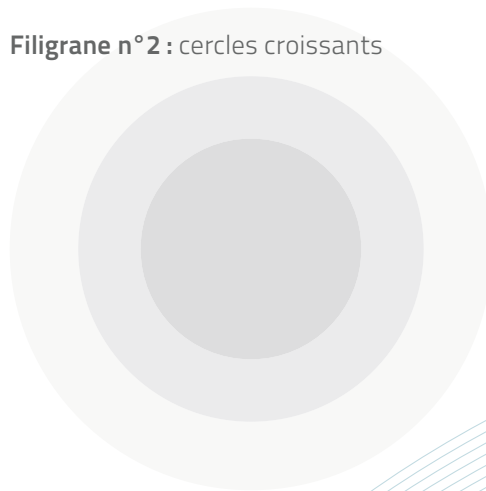
LES FILIGRANES

Pour la papeterie ou l'édition, il est possible d'utiliser des filigranes spécifiques à la charte graphique. Ils sont utilisés en très basse opacité : de 2 à 10 %.

Filigrane n°1 : symbole du logotype



Filigrane n°2 : cercles croissants

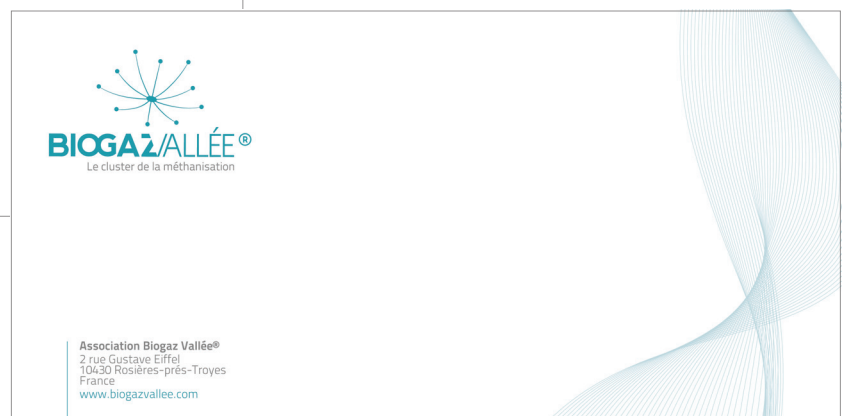


Filigrane n°3 : lignes filaires et/ou courbe

LA PAPETERIE



Tête de lettre



Enveloppe



Carte de visite

LA PLAQUETTE



www.biogazvallée.com

La Biogaz Vallée® : des synergies au service de vos projets

→ UN PILOTE PRÉINDUSTRIEL ET UN PÔLE DE RECHERCHE APPLIQUÉE

→ UNE PRÉSENCE AU CŒUR DE 10 MARCHÉS

- Le département de l'Aube et la ville de Troyes bénéficient d'une position idéale au regard du potentiel et des caractéristiques de ces marchés.
- La proximité des principaux marchés européens et Nord de l'Europe (France) qui comptent parmi les plus dynamiques et les plus prometteurs pour le marché de la méthanisation.
- Un département doté d'un potentiel d'énergie propre 172 658 MWh (hors CMT).
- Une très forte activité agricole et agroalimentaire et tertiaire considérée comme l'un des piliers à l'ère de la bio.

VOTRE IMPLANTATION DANS LA BIOGAZ VALLÉE® PLUS QU'UN CHOIX, UNE ÉVIDENCE

Une implantation stratégique

- Au cœur d'un marché en plein développement
- Aux portes de l'Île de France (à 100 km de Paris, en train ou en voiture)
- Facilement accessible depuis l'Allemagne et les pays du Nord de l'Europe

Des ressources

- Bassin d'emploi de 250 000 personnes
- Formations adaptées : Université de technologie de Troyes, Institut universitaire de technologie, lycées professionnels, Centre de Formation d'apprentis de l'industrie
- Packaging d'aides à l'implantation
- Soutien à la création d'entreprises innovantes avec la Technologie de l'Aube
- Club d'Écologie Industrielle de l'Aube et laboratoires de recherche

→ LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION BIOGAZ VALLÉE®

La Biogaz Vallée® est une association loi 1901 ouverte à tous les porteurs de projets locaux, nationaux et internationaux désireux de faire progresser la filière biogaz.

L'association s'attache à apporter un soutien opérationnel à l'économie de la filière, et plus particulièrement :

- Permettre aux entreprises françaises et étrangères d'intégrer la chaîne de valeur de la filière biogaz
- Mettre en relation les clients avec les fournisseurs
- Trouver et créer de nouveaux savoir-faire et proposer des formations ciblées (exploitation, maintenance, ...)
- Initier des projets de Recherche & Développement
- Faciliter l'accès aux sources de financement
- Organiser des événements afin de favoriser le partage des connaissances et d'encourager les mises en relation entre acteurs du secteur

LE CLUSTER DE LA MÉTHANISATION EN FRANCE

De nombreuses ressources accompagnent le développement de la filière sur le territoire : aides à la création d'entreprises innovantes, services relais, aides au transfert de technologie, direction des PME avec mise à disposition d'une salle au sein de l'Université de Technologie de Troyes (UTT).

Un large panel d'entreprises innovantes et de ses Technologies de l'Aube en appui et un accompagnement en phase d'incubation comme le développement.

Chaque année, les Journées Plug&Start® organisées par la Technologie de l'Aube mettent à disposition les talents entrepreneuriaux au cœur d'un écosystème reconnu : entrepreneurs, chefs d'entreprises, scientifiques, experts financiers, juristes, institutionnels... tous mettent les savoir-faire professionnels au service de vos projets.

→ L'AUBE, BERCEAU DE LA SEULE ET UNIQUE BIOGAZ VALLÉE® EN FRANCE

La Biogaz Vallée® a pour vocation d'implanter une éco-industrie du biogaz à partir d'un ancrage territorial dans l'Aube et de contribuer à rattraper le retard France dans le domaine.

Elle bénéficie pour cela d'un vivier d'entreprises, de partenaires, de chercheurs de haut niveau et d'une volonté du Conseil général de l'Aube de faire naître des projets innovants, structurants et économiquement rentables.

Vous souhaitez connaître la Biogaz Vallée® ou en devenir membre ?

Grégory LAMNOUT
Tél. +33 (0)3 25 71 80 15
g.lamnou@biogazvallée.com

Association Biogaz Vallée®
2 rue Gustave Eiffel
10000 ROYERES PESTROUVES
FRANCE

Vous souhaitez implanter votre entreprise dans l'Aube, berceau de la Biogaz Vallée® ?

Gilles GUBELIN
Tél. +33 (0)3 25 43 70 14
g.gubelin@biogazvallée.com

Aube Développement
1 Boulevard Charles Battey
10000 TROYES
FRANCE

FILIÈRE BIOGAZ
PILOTE PRÉ-INDUSTRIEL
PROXIMITÉ DES MARCHÉS
COMPÉTENCES DÉDIÉES
RECHERCHE ET INNOVATION
SYNERGIES
AIDE À LA DÉCISION

LE STAND



LA SIGNATURE

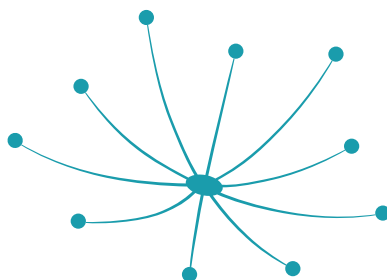
Deux exemples de signature Biogaz Vallée® :



Association Biogaz Vallée® | 2 rue Gustave Eiffel | 10430 Rosières-près-Troyes | France | www.biogazvallee.com



Association Biogaz Vallée®
2 rue Gustave Eiffel | 10430 Rosières-près-Troyes | France
www.biogazvallee.com



BIOGAZ/ALLÉE®

Le cluster de la méthanisation

Association Biogaz Vallée®

2 rue Gustave Eiffel | 10430 Rosières-près-Troyes | France
www.biogazvallee.com

sinfincommunication

19 rue de la Paix - 10120 St André les Vergers - FRANCE
tel : 03 25 76 18 95 - contact@sinfin-c.com
www.sinfin-c.com